

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 29 juin 2021 (convocation du 15 juin 2021)**

Aujourd'hui vingt neuf juin deux mille vingt et un à 16 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, Mme Béatrice de François, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Clément ROSSIGNOL-PUECH ayant donné pouvoir à Mme Béatrice de François, M. Emmanuel SALLABERRY ayant donné pouvoir à M. Christophe DUPRAT

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/04/02P

**METHODES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS :
MODIFICATIONS**

Les méthodes d'amortissement des immobilisations qui ont fait l'objet d'une délibération du 12 septembre 2019 n° 2019/05/02P doivent être actualisées.

Les amortissements réalisés sur les actifs entrants dans le patrimoine à compter du 1^{er} janvier 2020 sont conformes à la délibération ci-dessus. Toutefois, les durées d'amortissement déjà constatées avant cette date ne peuvent faire l'objet d'une régularisation rétroactive.

Par ailleurs, il est ajouté l'article 2031 (frais d'études) au patrimoine et durées d'amortissement des immobilisations.

Le tableau en annexe reprend toutes les durées d'amortissement applicables à ce jour.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir

- adopter les règles d'amortissement énoncées dans la présente délibération ;
- valider les durées d'amortissement présentées en annexe.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 29 juin 2021

Pour expédition conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small flourish.

Christophe DUPRAT

DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Articles	Nature des immobilisations	Durées d'amortissement des immobilisations déterminées par PARCUB à compter du 01/01/2008	Durées d'amortissement des immobilisations déterminées par METPARK à compter du 01/01/2020
2131	Amortissement des bâtiments	50 ans	40 ans
2135	Amortissement agencements et installations générales	12 ans	7 ans
2135	Amortissement aménagement intérieur	15 ans	12 ans
2135	Amortissement câblage technique	15 ans	15 ans
2135	Amortissement climatisation	15 ans	10 ans
2135	Amortissement installation électrique	25 ans	20 ans
2135	Amortissement étanchéité	20 ans	15 ans
2135	Amortissement second œuvre	50 ans	30 ans
2135	Amortissement menuiseries extérieures	25 ans	20 ans
2135	Amortissement plomberie canalisation	25 ans	25 ans
2135	Amortissement revêtement des sols	10 ans	10 ans
2154	Amortissement installations techniques matériel et outillage	15 ans	15 ans
2154	Amortissement installations techniques petit matériel et outillage	10 ans	10 ans
2154	Amortissement matériel de péage	12 ans	10 ans
2182	Amortissement matériel roulant	8 ans	8 ans

Articles	Nature des immobilisations	Durées d'amortissement des immobilisations déterminées par PARCUB à compter du 01/01/2008	Durées d'amortissement des immobilisations déterminées par METPARK à compter du 01/01/2020
2183	Amortissement matériel de bureau et informatique	10 ans	8 ans
2183	Amortissement micro – ordinateurs	5 ans	5 ans
2184	Amortissement du mobilier-sièges	7 ans	7 ans
2184	Amortissement du mobilier-bureau armoire	10 ans	10 ans
2184	Amortissement du mobilier-pupitre	20 ans	20 ans
205	Amortissement logiciel informatique	1 an	1 an
2185	Amortissement auxiliaire canin	6 ans	6 ans
	Bien de faible valeur (inférieure à 1 000 € HT)		1 an
2031	Frais d'études	-	5 ans
2033	Frais d'insertion	10 ans	5 ans
2051	Concessions et droits assimilés	1 an	1 an